

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT :  
ESSONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VERT-LE-GRAND**

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
19	19	19

**DATE DE LA CONVOCATION**

9 avril 2026

**DATE D’AFFICHAGE**

9 avril 2026

**SEANCE DU 16 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 16 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Thierry MARAIS, Maire,

Présents : M Thierry MARAIS, M Christophe RICHARD, Mme Cécile GROENINCK, M Emmanuel HUET, Mme Sandrine DERYCKE, M Thierry BOUGAULT, Maires adjoints, Mme Rosa FISCHER, M Bruno NICOLAS, Conseillers Municipaux Délégués, Mme Emilie PEROUX, M Claude RAULIN, Mme Stéphanie VIROLE, M Nicolas FLEURY, Mme Michèle MAUNY, M Tomàs ABRANTES, Mme Sarah STOEBNER, M Romuald AMIOT, M Olivier JOSSE, Mme Marie-Andrée LECHARTIER, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mme Cynthia VERGER NOGUEIRA (pouvoir à M NICOLAS, sauf pour le point n°18, pouvoir à Mme STOEBNER).

M Christophe RICHARD est désigné secrétaire de séance.

N°	OBJET :
2026/18	<b>Affectation des résultats.</b>

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction comptable M57 applicable aux communes,

VU le compte de gestion de l'année 2025,

VU le compte administratif 2025,

VU l'avis de la Commission des Finances en date du 9 avril 2026,

CONSIDERANT les résultats d'exécution du compte administratif pour l'exercice 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE d'affecter les résultats comme suit :

<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A. Résultat de l'exercice</u>	286 778,96
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u>	1 346 709,73
<b>C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser)</b>	1 633 488,69
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u>	2 014 181,06
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	-1 936 415,00
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	0,00

AFFECTATION =C. = G. + H.	1 633 488,69
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002	1 633 488,69

Délibération adoptée par le Conseil Municipal à l'unanimité.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise à la Préfecture d'EVRY

Le 20/14/26

Publiée ou notifiée le

.....

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME PAR

Le Maire

Fait et délibéré les jours, mois an susdits  
POUR EXTRAIT CONFORME

Vert-le-Grand, le 16 avril 2026

Le Secrétaire de séance,



Christophe RICHARD

Le Maire



Thierry MARAIS